

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 42 - Vendredi 13 novembre 2015

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 15 novembre 2015 pour se prononcer sur l'objets suivant :

ELECTION FEDERALE 2015

Election au Conseil des Etats
(second tour de scrutin)

Le scrutin sera ouvert :
dimanche 15 novembre 2015 de 10h. à 12h.
dans les locaux de l'Administration communale,
place du Marché 3, La Neuveville.

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les **cartes de légitimation doivent être signées** pour que le vote soit valable.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 15 novembre 2015 de 10h. à 12h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

AGENCE AVS REGIONALE DE LA NEUVEVILLE

Nous vous informons que l'Agence AVS sera ouverte la semaine du 16 au 20 novembre 2015 selon l'horaire suivant
du lundi au vendredi tous les matins plus le jeudi après-midi
Merci de votre compréhension - La Préposée

ELECTION FÉDÉRALE (2^{ème} tour) DU 15 NOVEMBRE 2015

Le bureau chargé de diriger et de surveiller les opérations du scrutin et du dépouillement a été constitué comme suit :

Président : M. MAMIE Richard

Vice-président : M. MEIA Jean Steve

Membres

Mmes

MÜLLER
ROLLIER
SCHNEIDER
SCHWEITER
WÜTHRICH

Maryse
Salomé
Isabelle
Elena
Sophie

MM.

ANDREY
SIEBER
WISARD
Pascal
Roland
Nicolas

Transport et fonctions à Chavannes (bureau accessoire) :

Mme FLURI Therese et M. VENZIN Alain

SOUPER DE NOËL 2015

Un Noël différent le soir du 24 décembre 2015. A toute les personnes intéressées à partager cette soirée avec nous !

Inscrivez-vous et venez passer un chaleureux moment en notre agréable compagnie.

Le jeudi 24 décembre 2015 à la salle des Epancheurs, en face de la gare à La Neuveville dès 18h30, que vous soyez seul(e) ou en couple, un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation, **nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 12 décembre 2015** au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous.



Bulletin d'inscription au souper de Noël 2015

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA, lieu :

Date : Nb de personnes :

A envoyer à :

Contrôle des habitants, Mme M. Ramdoo-Dick
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville
Tél: 032 752 10 00 / Fax: 032 752 10 09 / E-mail: ph@neuville.ch
Au plus tard le samedi 12 décembre 2015

Vote par correspondance : instructions

Les consignes suivantes ne s'appliquent qu'au **vote par correspondance**. Veuillez à utiliser correctement votre matériel de vote pour que votre vote soit valable et que votre voix compte !
Le vote aux urnes ne subit aucun changement.



- ✓ Pour ouvrir l'enveloppe, retirer **au dos** la bande striée de droite à gauche.
- ✓ Retirer la carte de légitimation ainsi que le matériel de vote.



- ✓ En cas de vote par correspondance: signer la carte de légitimation au verso et compléter au besoin l'adresse de retour.



- ✓ Introduire les bulletins complétés **non pliés** dans l'**enveloppe de vote** séparée. Coller et fermer l'enveloppe de vote.



- ✓ Introduire conjointement l'enveloppe de vote ainsi que la carte de légitimation dans l'enveloppe réponse.

Attention: la carte de légitimation doit être introduite dans l'enveloppe dans le sens des flèches (le sens des flèches sur la carte de légitimation doit correspondre à celui de l'enveloppe de vote).



- ✓ Vérifier si l'adresse du bureau électoral apparaît dans la fenêtre. L'enveloppe est à l'envers pour que La Poste puisse apposer un code dans la partie inférieure libre lors du traitement mécanique.
- ✓ Humidifier la partie encollée du rabat et fermer. Remettre l'enveloppe à temps à La Poste ou la glisser dans la boîte aux lettres de la commune (voir indications figurant sur l'enveloppe de vote).



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail



Commune Bourgeoise
Hôtel-de-Ville 11

2520 La Neuveville

CONVOCAZION À L'ASSEMBLÉE BOURGEOISE

Date: Samedi 19 décembre 2015
Heure: 17.00 h.
Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-ville,
La Neuveville

Ordre du jour

- Ouverture
- Procès-verbal du 27 juin 2015
- Budget 2016
- Forêt
- Divers Le Maître bourgeois
Claude Evard

SYNDICAT DE COMMUNES SERVICE DES EAUX TLN

Invitation à l'assemblée des délégués du
Syndicat de communes Service des eaux TLN

Judi, 17 décembre 2015 à 18h30,
administration communale La Neuveville,
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée des délégués
du 1^{er} juillet 2015
- Budget 2016 - approbation
- Plan financier 2015-2020 - information
- Organe de révision – confirmation 2015
- Informations
- Divers Ligerz, le 13 novembre 2015
Syndicat de communes Service des eaux TLN

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

ASSOCIATION BÉNEVOLE 7 SUR 7

Avez-vous besoin d'aide ?

Notre association est composée d'une cinquantaine de personnes, chauffeurs, animatrices, coordinatrices, caissière, secrétaire, tous bénévoles convaincus. Sa tâche principale consiste en transport de personnes (hôpital, thérapeute, coiffeur ou même commissions). Elle anime également des après-midis de jeux, organise des visites... etc.

Pour vos diverses demandes, notre service bénéficie d'un numéro de téléphone que la commune met aimablement à notre disposition.

032 752 10 77

LES JOURS OUVRABLES : DE 9H À 10H30

Le comité

COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE

Désaffectation du secteur B4 au cimetière de La Neuveville

Conformément à l'article 22 du Règlement sur cimetière et les inhumations de la Commune municipale de La Neuveville, le Conseil municipal a décidé de procéder à la désaffectation des niches suivantes au 1^{er} décembre 2015 :

Niches du secteur B4 portant les numéros :
29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47
48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66

Le délai de désaffectation de toutes ces niches est échu depuis plus de 35 voire 40 ans.

Toutes questions relatives à ces désaffectations sont à adresser à :

Administration du cimetière de La Neuveville, case postale 118, 2520 La Neuveville ou par téléphone au numéro 079 248 26 26.

Le Conseil municipal prie les proches des personnes incinérées de bien vouloir enlever les pierres cinéraires, plantes et autres objets qu'ils désirent conserver, jusqu'au **1^{er} décembre 2015** au plus tard. Après cette date, toutes les niches seront désaffectées, les plaques cinéraires détruites et les petits jardins nettoyés.

2520 La Neuveville, le 20 février 2015

Le Conseil municipal

Nouvelles de l'administration

Nouveau recul des coûts de l'aide sociale dans le canton de Berne en 2014

Dans le canton de Berne, 47 029 personnes ont touché des prestations de l'aide sociale l'an dernier, ce qui représente un taux d'aide sociale de 4,68%, à peine plus élevé qu'en 2013 (4,62%). Les coûts, qui s'élevaient à 446 millions de francs en 2014, ont baissé pour la deuxième année consécutive. Cela ressort du décompte 2014 des communes et de la statistique 2014 de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique (OFS), dont la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP) publie chaque année une synthèse.

En 2014, une aide sociale a été versée à 944 personnes de plus qu'en 2013 dans le canton de Berne (47 029 bénéficiaires au total). Cette légère augmentation s'explique principalement par les mutations sur le marché de l'emploi : les personnes peu qualifiées ont de plus en plus de mal à trouver un travail. De même, la réinsertion professionnelle des personnes de plus de 50 ans ayant perdu leur emploi est de plus en plus difficile. La statistique de l'aide sociale 2014 de l'OFS indique que la part des bénéficiaires âgés de 46 à 64 ans est en hausse constante ces huit dernières années.

Nouvelle baisse des coûts

Pour la deuxième fois consécutive, les coûts nets de l'aide sociale ont reculé l'an dernier pour s'établir à 446 millions de francs (-1,2% par rapport à 2013). Le canton et l'ensemble des communes en assument chacun la moitié par le biais de la compensation des charges. Le recul s'explique par la réduction du supplément d'intégration décidée dans le cadre de l'examen des offres et des struc-

tures (EOS) et des efforts entrepris ces dernières années par la SAP et les services sociaux pour accroître l'efficacité (avec par exemple l'introduction du système de bonus-malus). Les économies, supérieures au recul de 1,2% des coûts de l'aide sociale, ont été en partie neutralisées par la légère augmentation du nombre de cas.

Malgré cette nouvelle baisse, on ne peut pas parler d'inversion de tendance : le marché du travail est de plus en plus difficile pour les personnes peu qualifiées. A moyen et long terme, les mouvements migratoires actuels devraient en outre se traduire par une augmentation des coûts. Un bon nombre de personnes viennent en effet de pays dans lesquels elles ne pourront sans doute pas retourner avant longtemps. Beaucoup ne bénéficient pas d'un niveau de formation leur permettant d'accéder rapidement au marché de l'emploi. Il faut donc s'attendre à ce que ces personnes dépendent au moins en partie des prestations financières de l'aide sociale et des aides à l'insertion sociale et professionnelle.

Environ un tiers d'enfants et d'adolescents

Sur la base des chiffres de l'Office fédéral de la statistique, le rapport de la SAP montre qu'en 2014 un tiers environ des bénéficiaires de l'aide sociale étaient des enfants. Ces derniers forment le groupe le plus important parmi toutes les personnes soutenues. Il ressort aussi que 28,5 % des bénéficiaires de plus de 15 ans exercent une activité lucrative. Sur ce nombre, 17,7% (apprentis exclus) sont à plein temps et ne parviennent pas à assurer leur subsistance sans aide sociale (travailleurs pauvres ou « working poor »).



Tél 143
La Main Tendue



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :
Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	_____	Ascension
Lundi	25.05.2015	_____	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSÉ / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

FACTURES DE FIN D'ANNÉE

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir sont priées de les faire parvenir à l'administration communale d'ici au **18 novembre prochain**.

L'administration communale

PASSAGE DU BIBLIOTBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale

MATCH AU LOTO FANFARE L'ESPÉRANCE LAMBOING

C'est le 14 novembre 2015 à 20h que la fanfare L'Espérance de Lamboing vous attend nombreux au complexe du Cheval-Blanc pour venir tenter votre chance à l'occasion de son traditionnel match au loto.

Bonne chance à tous et merci de votre soutien

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ

Pour ce mois novembre, les aînés de la commune vont se retrouver pour préparer Noël. Il y a deux dates de prévues, soit :

**Le mercredi 25 novembre 2015 à 15h00,
au complexe du Cheval Blanc de Lamboing**

**Le jeudi 26 novembre 2015 à 14h00,
à la Halle polyvalente de Prêles**

Nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre indifféremment à l'une ou l'autre des rencontres.

Les personnes qui auraient besoin d'un transport peuvent s'annoncer à Mme Maria Béguelin au no 032 315 14 74 ou à Mme Francine Giauque au no 032 315 23 79.

Nous profitons de vous rappeler que le Noël des aînés aura lieu le mercredi 16 décembre 2015 au Complexe du Cheval Blanc de Lamboing.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux.

L'administration communale

INFORMATIONS – DÉCHETS MÉNAGERS

La commune mixte de Plateau de Diesse travaille actuellement sur un projet de conteneurs enterrés (style molok). C'est une solution propre, qui s'intègre facilement dans le paysage et qui a l'avantage de diminuer les odeurs. Dès que le projet sera terminé, il sera présenté lors d'une assemblée communale, si possible début 2016, pour acceptation du crédit d'engagement.

Le Conseil communal, dans l'intervalle et afin d'éviter que les conteneurs ne débordent, demande que les citoyennes et citoyens déposent leurs poubelles dans leur quartier.

Merci de votre compréhension.
Le Conseil communal

ORGANISATION DE LA FÊTE VILLAGEOISE A LAMBOING EN 2016

Afin de pouvoir organiser la fête villageoise à Lamboing en 2016, la commune est à la recherche de bénévoles et de sociétés prêts à s'engager.

Dans le cas où vous seriez intéressés à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, ou encore si vous avez des propositions de thèmes, veuillez contacter l'administration communale au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.
L'administration communale



RECRUTEMENT DES SAPEURS-POMPIERS

Le corps de sapeurs-pompiers du Plateau a pour but de lutter contre le feu, les phénomènes naturels et autres événements dommageables.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à participer activement au corps des sapeurs-pompiers, atteignant l'âge de 21 ans ou plus en 2015 et habitant la commune de Nods ou la commune de Plateau de Diesse, à participer à la séance d'information et de recrutement le

**Jeudi 19 novembre 2015 à 20h00
Au Battoir de Diesse**

En cas d'absence, merci de contacter le commandant du corps, Eric Darioly (tél. 079 637 29 75).

D'avance nous vous remercions de votre présence et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Les sapeurs-pompiers Plateau



MAINTIEN DE LA RESTRICTION D'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Les quelques précipitations de ces dernières semaines n'ont malheureusement pas encore permis de reconstituer le niveau des nappes phréatiques qui reste nettement insuffisant, tout comme les réserves en eau du syndicat. Afin de pouvoir garantir un approvisionnement suffisant dans les prochaines semaines, nous demandons instamment à la population d'utiliser l'eau potable avec **modération**. Veuillez respecter cette information jusqu'à nouvel avis.

Merci de votre compréhension.

L'administration communale



ASSEMBLÉE ORDINAIRE COMMUNE BOURGEOISE DE PRÊLES

Mardi 8 décembre 2015 à 20h15
Bâtiment administratif bourgeois
Ch. du Stand 3 à Prêles

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2016
3. Règlement d'organisation
 - a. Modification de l'article 50 alinéa 2
 - b. Modification des articles 30 alinéa 1 et 31 alinéa 1
4. Informations du Conseil
5. Camping Prêles SA
 - a. Approbation des comptes 2014
 - b. Budget 2016
 - c. Election d'un membre du Conseil d'Administration
6. Divers



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCAION

à l'Assemblée communale
du 10 décembre 2015
à 20h00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Budgets 2016

- Introduction
- Présentation et approbation du budget 2016 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Présentation et approbation du budget 2016 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville
- Présentation et approbation du budget 2016 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)
- Présentation et approbation du budget communal 2016, de la quotité d'impôts (modifiée à 1.85), de la taxe immobilière (inchangée à 1.3%), de la taxe des chiens (inchangée: village Fr. 80.--/ campagne Fr. 50.--), de la vignette verte (inchangée à Fr. 80.--) et des taxes communales modifiées

2. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 310'000.00, représentant la quote-part de la Commune mixte de Plateau de Diesse d'une dépense totale de CHF 600'000.00, pour la constitution d'une société anonyme en partenariat avec les Communes de Nods et d'Orvin, en vue de l'acquisition du cabinet médical de groupe à Prêles.

- Présentation du projet
- Approbation du crédit d'engagement

3. Modification des règlements concernant les financements spéciaux établis suite à la vente des Téléreseaux de Prêles et de Diesse

- Présentation du nouveau règlement concernant le financement spécial relatif à l'aménagement du centre du village de Diesse et à la création d'une zone de détente au centre du village Prêles
- Approbation du nouveau règlement

4. Informations du Conseil communal

5. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ou encore disponibles sur notre site Internet www.leplateaudediesse.ch.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 6 novembre 2015

TAILLE DES HAIES, ARBRES ET BUISSONS EN VUE DE LA SAISON HIVERNALE

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui

ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates **jusqu'au 15 novembre 2015.**

L'administration communale

APPROBATIONS DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 15 SEPTEMBRE 2015

Dans sa séance du 2 novembre 2015, le Conseil communal a accepté le procès-verbal de l'Assemblée communale du 15 septembre 2015 de la commune mixte de Plateau de Diesse.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes; Oco.

L'administration communale



Les délégués du SED
sont invités à participer à notre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Halle polyvalente de Prêles mercredi 9 décembre 2015, 20H00

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 2015
- Rapport de la présidente
- Mise en conformité de diverses installations de Lamboing et divers sur mandat de la commune de Plateau de Diesse
 - Décompte final
- Remplacement de la conduite Stap Prêles - Ancien réservoir de Prêles
 - Décompte final
- Mise en conformité de diverses installations et aménagement 2012 - 2015
 - Décompte final
- Budget 2016
- Informations des fontainiers
- Divers

SED

M.-Cl. Schaller - Présidente
R. Rollier - Administrateur

ANNONCE DE COUPURE DE COURANT VILLAGE DE LAMBOING

Nous vous informons que nous devons procéder à une interruption de courant pour effectuer des travaux d'entretien sur le réseau, le

**Mercredi 18 novembre 2015,
de 13h00 à 17h00,
Les Moulins et à La Petite Fin**

Nous vous recommandons de planifier les opérations programmées (par ex. pour les fours ou les machines à laver) et les travaux sur ordinateur afin qu'ils soient terminés avant l'interruption de courant. Les appareils sensibles utilisés dans les domaines des systèmes informatiques, des télécommunications ou de l'électronique de loisirs, devront si possible être déconnectés du réseau et reconnectés une fois la tension de réseau rétablie. Veuillez vérifier l'heure et la date sur les appareils munis d'un tel système.

Les heures d'interruption et de rétablissement ne sont qu'indicatives. Des circonstances particulières pourraient les modifier.

N'hésitez pas à vous adresser à la commune au no 032 315 70 70 pour toute question éventuelle.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration

ANNONCE DE COUPURE DE COURANT VILLAGE DE LAMBOING

Nous vous informons que nous devons procéder à une interruption de courant pour effectuer des travaux d'entretien sur le réseau, le

**Lundi 23 novembre 2015 de 13h15 à 19h15
Rénovation de la
Station transformatrice Village**

**La coupure concerne la Rte de Diesse,
La Rouette, la Rte de Prêles, La Ravoye,
Les Hirondelles, la Rte d'Orvin,
Le Crêt et Sur le Crêt**

Nous vous recommandons de planifier les opérations programmées (par ex. pour les fours ou les machines à laver) et les travaux sur ordinateur afin qu'ils soient terminés avant l'interruption de courant. Les appareils sensibles utilisés dans les domaines des systèmes informatiques, des télécommunications ou de l'électronique de loisirs, devront si possible être déconnectés du réseau et reconnectés une fois la tension de réseau rétablie. Veuillez vérifier l'heure et la date sur les appareils munis d'un tel système.

Les heures d'interruption et de rétablissement ne sont qu'indicatives. Des circonstances particulières pourraient les modifier.

N'hésitez pas à vous adresser à la commune au no 032 315 70 70 pour toute question éventuelle.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration

**Consultez gratuitement
la FOD & le Courier
www.imprimerieducourrier.ch**



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

2^e TOUR DES ÉLECTIONS AU CONSEIL DES ÉTATS DU 15 NOVEMBRE 2015

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir, dernière levée, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance. Ne doivent pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

Attention :

Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

- Présidence : Mme Marie-Claude Schaller
- Administration : Mme Catherine Rossetti
- Bureau de vote **Dimanche 15 novembre 2015 de 10h00 à 12h00**
- Membres : Mme Marilou Bos
Mme Aurélie Boillat
- Membres suppléant(e)s : M. Christian Boillat
- Bureau de dépouillement **Dimanche 15 novembre 2015 dès 10h00**
- Membres : M. Rogier Bos
M. Michel Boillat
Mme Christiane Bösiger
M. Claude Botteron
- Membres suppléant(e)s : M. Jacques Botteron

L'administration communale

RAMASSAGE DES CROTTES DE CHIENS

Nous prions instamment les propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les crottes de leur chien et **de déposer impérativement les sachets dans une poubelle**. En effet, nous constatons que **de nombreux sacs et crottes** sont simplement abandonnés sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration pour garder propre nos villages et leurs alentours.

L'administration communale

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT, PRELES

Comme chaque année, notre société invite les enfants du village à participer, avec leurs parents, à notre traditionnelle

FÊTE DE ST-NICOLAS

Vendredi 4 décembre 2015 au Stand de Tir de Prêles

Un cortège aux flambeaux partira de la Place du Village. Rendez-vous devant le bureau communal à 17h30. Chaque enfant recevra une torche pour illuminer son chemin (pensez à vous munir d'une lampe de poche pour le retour !). Les enfants seront accueillis au Stand par le Saint-Nicolas qui sera heureux de leur remettre un petit cadeau et écouter une jolie poésie ou un chant. Et pour réchauffer les cœurs et calmer les estomacs, du thé, du vin chaud, de la soupe ainsi que quelques friandises seront offerts !

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de retourner le talon d'inscription ci-dessous jusqu'au **mardi 1^{er} décembre 2015** par courrier postal à Madame Perrot. Passé ce délai, nous ne garantissons plus pouvoir prendre votre inscription en considération.

Nous nous réjouissons de vous trouver très nombreux à cette rencontre.

Talon d'inscription à la fête de Saint-Nicolas du 4 décembre 2015

Nom et prénom des parents :

Adresse :

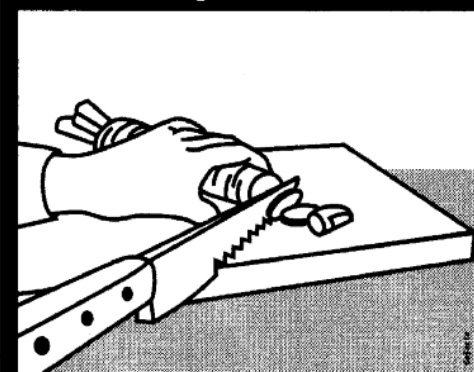
No de téléphone ou portable :

Prénom(s) et âge de(s) enfant(s) :

Commentaire à dire par St- Nicolas (facultatif) :
.....
.....
.....
.....

A retourner à : Madame Carole Perrot / La Clé des Champs 2 / 2515 Prêles / (Informations aux 079 258 10 55)

Coupez sans coupure!



Conseils dans le guide
«Les premiers secours chez soi»
de l'Alliance suisse des samaritains.
Tél. 062 286 02 00

S+ Samaritains
Alliance suisse des samaritains

**Horaire de la déchetterie**

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

NOVEMBRE**Samedi 14****Lundis 16, 23****de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

DÉPÔT PUBLIC

Le conseil communal de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'il met en dépôt public du 6 novembre au 6 décembre 2015

- **Modifications du règlement d'organisation du Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse**
- **Modifications du règlement d'organisation de la communauté scolaire du Plateau de Diesse**
- **Règlement de location des infrastructures scolaires de la communauté scolaire du Plateau de Diesse**
- **Règlement sur les indemnités, dédommagements et frais des employés de la communauté scolaire du Plateau de Diesse**

Ces documents, en vertu de l'art. 54 de la LCo, sont déposés publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de les consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous.

Ces objets seront soumis pour approbation lors de l'assemblée communale du 10 décembre 2015.

CONSEIL COMMUNAL

COMMUNE MIXTE DE NODS

Modifications du règlement concernant les élections aux urnes

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

Les modifications du règlement concernant les élections aux urnes, adoptées par l'assemblée communale de Nods en date du 14 septembre 2015 ont été **approuvées** sans réserve par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne le 30 octobre 2015.

Les modifications du règlement concernant les élections aux urnes entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Administration communale

A L'ECOUTE DE TOUS

Le maire et l'administratrice communale à l'écoute de tous.

Afin de répondre à vos interrogations, faire part de vos réclamations, critiques ou suggestions, notre maire et l'administratrice se mettent à votre disposition le mardi

17 novembre prochain dès 16 h 00

Prenez donc contact avec l'administration pour fixer un rendez-vous. C'est avec plaisir que nous vous attendons !

CONSEIL COMMUNAL

ELECTIONS FÉDÉRALES DU 15 NOVEMBRE 2015**Composition des bureaux****Bureau de vote :**

Présidence : Stauffer Paul
Membres : Caudoux Sylvain
Chiu Lemaître Mei Ngan

Bureau de dépouillement :

Présidence : Stauffer Paul
Membres : Conrad Véronique
Sunier Viviane

Membres suppléants : Charif Rollier Bouchra

CONSEIL COMMUNAL

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 14 novembre de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Dans sa séance du 3 novembre 2015, le Conseil communal a accepté le procès-verbal de l'assemblée communale du 14 septembre 2015.

L'assemblée a adopté le règlement suivant :

Modifications du règlement du 19.12.2001 concernant les élections aux urnes

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes ; OCo.

CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLICE DES CONSTRUCTIONS Recherche d'un membre dès le 01.01.2016

Souhaitez-vous participer à la vie communale en collaborant au sein de la commission d'urbanisme, aménagement du territoire et police des constructions ?

Alors n'hésitez pas. Faites le savoir au conseil communal en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Henri Baumgartner au 079 262 72 34.

CONSEIL COMMUNAL

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Judi 10 décembre 2015 à 20.00 heures à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant :

1) Ouverture de l'assemblée**2) Budgets 2016**

- Présentation des budgets
- Approbation du budget de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Approbation du budget de la communauté scolaire du Collège de District
- Approbation du budget du syndicat des sapeurs pompiers du Plateau de Diesse
- Approbation du budget communal 2016, taxe immobilière 1,5 % et quotité d'impôt 1.64 restent inchangées

3) Modifications du règlement d'organisation du Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse – Sapeurs-pompiers Plateau

- Présentation
- Approbation

4) Modifications du règlement d'organisation de la communauté scolaire du Plateau de Diesse

- Présentation
- Approbation

5) Règlement de location des infrastructures scolaires de la communauté scolaire du Plateau de Diesse

- Présentation
- Approbation

6) Règlement sur les indemnités, dédommagements et frais des employés de la communauté scolaire du Plateau de Diesse

- Présentation
- Approbation

7) Demande d'un crédit d'engagement de CHF 80'000.- pour la stabilisation des fondations de la métairie de la Meuser à Chasseral

- Présentation
- Approbation

8) Demande d'un crédit d'engagement de CHF 111'000.- représentant la quote-part de la commune de Nods d'une dépense totale de CHF 600'000.-, pour la constitution d'une société anonyme en partenariat avec les communes d'Orvin et de Plateau de Diesse, en vue de l'acquisition du cabinet médical de groupe à Prêles

- Présentation
- Approbation

9) Demande d'un crédit d'engagement de CHF 30'000.- pour la construction d'un passage canadien à Chasseral sur la route menant de l'émetteur à La Neuve

- Présentation
- Approbation

10) Communications du Conseil communal**11) Divers**

Le budget peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture, le lundi de 16 h 00 à 18 h 00, le mercredi et jeudi de 09 h 30 à 11 h 30, ou sur rendez-vous.

Nods 6.11.2015

CONSEIL COMMUNAL



**Commune****de Nods****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE NODS**

Afin de réactiver les activités locales et régionales, le comité de la SDN invite toutes les organisations, les commerces, les sociétés et les gens de Nods pour une **assemblée extraordinaire**, soit :

Le mercredi 18 novembre 2015 à 20 h.
à la Salle communale du Battoir de Nods

Il s'agit de refaire le point de la situation sur les secteurs de l'économie, les activités associatives, la vie locale et d'élaborer un calendrier des rendez-vous locaux et régionaux.

Nous attendons que chacune et chacun s'exprime sur les divers domaines concernés.

Société de développement de Nods

**Canton de Berne****PRISE EN CHARGE DE PERSONNES TRIBUTAIRES DE SOINS DANS DES FOYERS ET DES MÉNAGES PRIVÉS**

Vous proposez dans un foyer ou chez vous un logement, des repas, une prise en charge et des soins à des handicapés, des toxicomanes ou des personnes âgées? Si oui, vous devez être au bénéfice d'une autorisation d'exploiter de la commune ou du canton, conformément à l'ordonnance du 18 septembre 1996 sur les foyers et les ménages privés prenant en charge des personnes tributaires de soins (ordonnance sur les foyers, OFoy). La prise en charge de membres de la famille (soins inclus) n'est pas soumise à autorisation.

Autorité délivrant les autorisations**Personnes âgées et handicapées**

- l'autorité communale compétente pour les ménages privés accueillant trois personnes au maximum,
- l'Office des personnes âgées et handicapées du canton de Berne pour la prise en charge de plus de trois personnes.

Pour tout renseignement et dossier de demande, veuillez vous adresser à l'Office des personnes âgées et handicapées, Rathausgasse 1, 3011 Berne (tél. 031 633 42 83, fax 031 633 40 19, courriel: info.alba@gef.be.ch).

Toxicomanes

- l'Office des affaires sociales pour la prise en charge de personnes toxicodépendantes dans des ménages privés ou des foyers.

Pour tout renseignement et dossier de demande, veuillez vous adresser à l'Office des affaires sociales, Rathausgasse 1, 3011 Berne (tél. 031 633 78 84, fax 031 633 78 92, courriel: info.soa@gef.be.ch).

OFFICE DES PERSONNES
AGÉES ET HANDICAPÉES
Markus Loosli
Chef d'office

OFFICE DES
AFFAIRES SOCIALES
Regula Unteregger
Cheffe d'office

AIDE SOCIALE : ORGANISATION ET COMPÉTENCE

La population du canton de Berne dispose d'un large éventail de prestations sociales publique et privées, qui répondent aux besoins les plus divers.

Information

Les communes informent leurs habitants en bonne et due forme, en leur fournissant les adresses des institutions sociales qui sont à leur disposition, comme les services sociaux, les structures d'accueil extrafamiliales et autres.

Services sociaux professionnels

Chaque commune a son propre service social ou est affiliée à un service social régional. Les prestations de l'aide sociale sont accessibles à tous. Les consultations sont assurées par du personnel spécialisé. Pour toute information, il convient de s'adresser à la commune de domicile ou au service social régional compétent.

Préfecture

Les décisions des services sociaux peuvent faire l'objet d'un recours auprès des préfètes et des préfets.

Office des affaires sociales

Pour des renseignements d'ordre général, il est aussi possible de s'adresser à l'Office des affaires sociales de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, Rathausgasse 1, 3011 Berne, tél. 031 633 78 76, fax 031 633 78 92, courriel : info.soa@gef.be.ch.

OFFICE DES AFFAIRES SOCIALES
Regula Unteregger
Cheffe d'office

PROSPECTUS SUR L'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS

Ce document fournit des informations sur l'aide proposée selon la loi sur l'aide aux victimes et recense tous les centres de consultation du canton de Berne. Il s'adresse principalement aux victimes d'infractions et à leurs proches, mais peut aussi intéresser les personnes et les institutions qui y sont confrontées dans le cadre de leurs activités ou à titre privé.

Disponible en français et en allemand, le prospectus peut être obtenu auprès de l'Office des affaires sociales, Division aide aux victimes.

Tél. 031 633 78 26, fax 031 633 78 92
courriel : info.doku.soa@gef.be.ch

OFFICE DES AFFAIRES SOCIALES
Regula Unteregger
Cheffe d'office

**Nouvelles de l'administration****Une épizootie dans le Jura bernois en guise d'exercice**

Une épidémie de grippe aviaire frappe le Jura bernois. C'est le scénario retenu pour l'exercice qui sera organisé jeudi 12 novembre prochain dans le Jura bernois. Les organes de conduite pourront vérifier les procédures de lutte contre les épizooties qui ont été définies ces dernières années.

Pouvant causer plusieurs milliards de francs de dom-

mages, les épizooties figurent parmi les risques majeurs auxquels sont exposés la Suisse et notamment le canton de Berne de par l'importance de son secteur agricole. Le canton a entrepris ces dernières années de clarifier et d'améliorer les procédures de lutte contre les épidémies, d'acquiescer le matériel nécessaire pour les combattre et de former les forces d'intervention compétentes.

Mobilisation de plusieurs organes de conduite

Dans les régions rurales en particulier, les épizooties ont d'importantes conséquences sur la vie publique. Les communes et les préfectures ont donc un rôle primordial à jouer. Cet aspect est au cœur de l'exercice « FORMATION VI » qui sera organisé jeudi 12 novembre dans le Jura bernois sous la direction de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires. L'organe de conduite de l'arrondissement

administratif du Jura bernois (OCAA ; c'est-dire l'organe de conduite de la préfecture) et l'organe de conduite intercommunal du Jura bernois (OCIC ; c'est-à-dire l'organe de conduite des communes) devront faire face à une épidémie de grippe aviaire frappant déjà plusieurs élevages de volaille du Jura bernois.

L'armée en renfort

En collaboration avec le Service vétérinaire du canton et l'organe de conduite cantonal (OCCant), les deux organes de conduite devront planifier et préparer les mesures nécessaires pour venir en aide aux éleveurs et au reste de la population et lutter contre l'épizootie. L'état-major cantonal de liaison territoriale de l'armée suisse participera à l'exercice. Son rôle est de montrer la contribution que peut apporter l'armée dans la lutte contre une épizootie.

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

Cultes dans les homes :

10h Mon Repos et 10h45 Montagu

16h30 culte de l'enfance à la maison de paroisse

19h soirée choucroute à la maison de paroisse sur inscription

Samedi

Post catéchisme : Tournoi à 2 balles à Delémont

Dimanche 15 novembre

9h45 Répétition des nouveaux chants avec F. Golay

10h Culte Terre Nouvelle sur la campagne DM-EPER "la terre en partage"

pour soutenir des projets au Brésil et au Liban

Lecture : 1 Rois 17, 8-16

Chant : 21-02 + d'autres sur feuille

Mercredi

10h Recueillement à la salle Schwander

14h30 Chant à la maison de paroisse

20h Groupe lecture à la salle Schwander

Jeudi

14h30 mini-loto des Aînés à la maison de paroisse.

Venez gagner des quines et des cartons !

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 15. November

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst mit Abendmahl zum Ligerzer Erntedank. Text: 2 Kor 9. Mit Miriam Vaucher (Orgel), dem Ad hoc-Chor am See (Leitung: Johannes Göddemeyer), Rolf-Dieter Gangl und Lilli Klein (Kelchhaltende), Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi. Anschliessend Apéro.

Amtswochen

9. bis 15. November: Pfrin. Brigitte Affolter (Tel. 079 439 50 98).

16. bis 29. November: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99)

Paroisse catholique de La Neuveville

Samedi

14h45 catéchèse intergénérationnelle (salle de paroisse)

Dimanche 15 novembre

10h messe à l'église paroissiale

Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

Jeudi

8h30 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 22 novembre

10h Messe à l'église paroissiale

Jeudi

20h15 Assemblée générale de la paroisse

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail :

laneuveville@cathberne.ch / Site Internet :

www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 15 novembre

Culte à Diesse, 10h00, pasteur Stéphane Rouèche

Entre Ciel et Terre

Mercredi 18 novembre, 20h00 Maison de paroisse, Shibashi et Suminagashi présenté par Mme Irène Cattin

Groupe de recueillement

Jeudi 19 novembre 13h30, église de Diesse

Eveil à la foi

Pour les enfants de 3 à 6 ans, suite du parcours sur le beau thème des émotions, samedi 21 novembre, 17h00 église de Diesse

Contacts

Pasteur: Stéphane Rouèche - 032 315 27 37 & 079 429 02 80 - strouèche@gmail.com

Président: Pierre-André Lautenschlager
032 315 24 40 - lauten@bluewin.ch

Paroisse de Nods

Dimanche 15 novembre

Diesse, 10h. Culte.

Transport à 9h40 vers l'église. 032 751 41 81

Samedi 21 novembre

Nods, vente de paroisse de 11h - 17h

Voir annonce ci-dessous

Dimanche 22 novembre

Diesse, 10h. Culte

Contacts

Pasteure : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 - mlkrafft@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83 - sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 13 novembre

10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter

- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos

- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos

- Garderie

Groupe de jeunes 17h00 à 20h00

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Samedi 14 novembre - Service à Bienne

9h30 L'église à l'étude

10h30 Culte, pasteur P. Avelin



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

VENTE DE PAROISSE

Samedi 21 novembre 2015

NODS Halle de gymnastique de 11h à 17h

Concert apéritif par la fanfare

ESPERANCE Nods - Diesse

Repas dès 11h45

Choucroute garnie. Frs 17. -

Portion enfant. Frs 9. -

DÉCORATIONS DE NOËL et ARTISANAT

FLEURS et LITTÉRATURE BIBLIQUE

Buffet : Boissons chaudes, froides, canapés, pains, tresses ainsi que les traditionnels desserts maison, boules de Berlin, tourtes, vacherins glacés...

L'après midi

Grande tombola

Mise américaine

Pêche miraculeuse

Nous nous réjouissons de vous rencontrer

Le comité de la vente

Le conseil de paroisse

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**

Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction

de lettres et demandes diverses.

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mer-

credis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-

midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520

La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch

Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

CHOEUR MOSAÏQUE - LA NEUVEVILLE

Répétitions les lundis : 16, 23 & 30 novembre de 20h à 21h30

à la salle de paroisse protestante chemin de la Raisse.

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tous les spectacles sont à 20h30

Samedi 14 novembre

Georges Chelon (complet)

Samedi 28 novembre

Michel Neuville

Vendredi 11 décembre

Marc Aymon

Samedi 19 décembre

Vincent Kohler

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.